

AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière, adoptera à une session subséquente un règlement pour fixer les tarifs de téléphonie IP et les modalités de remboursement de frais de formation.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 20 juin 2018.

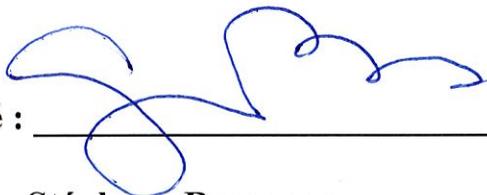


Stéphane Bergeron
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 20 juin 2018 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20 juin 2018.

Signé : 

Stéphane Bergeron
Directeur général